



Réunion d'information SERVICES CIVIQUES

ORDRE DU JOUR

Présentation de l'équipe District 35

Généralités

Missions

Formations

Programme éducatif fédéral

Pratiques diversifiées

Questions diverses





1. Présentation de l'équipe D35

UNE ÉQUIPE DÉPARTEMENTALE À VOTRE ECOUTE



Elouan KERDUDO

Conseiller Territorial
en Arbitrage

ekerdudo@foot35.fff.fr



Zoé COSTARD

Assistante
Administrative

zcostard@foot35.fff.fr

25-26

Kévin LE YONDRE

Chargé de
communication

kleyondre@foot35.fff.fr



Alixé BRAUD

Alternante en
communication -
événementiel

abraud@foot35.fff.fr



UNE ÉQUIPE DÉPARTEMENTALE À VOTRE ÉCOUTE



Emilie GIRAUD

Coordinatrice Dispositif
Service Civique

egiraud@foot35.fff.fr / 02.99.68.91.27



Fabienne RIGOU

Compétitions
Comptabilité

comptabilite@foot35.fff.fr

25-26

Gireg BEAUVARGER

Compétitions
Foot diversifié

competitions@foot35.fff.fr



Maud DEBARBAT

Secrétariat général
Arbitres / Formation

secretariat@foot35.fff.fr



UNE ÉQUIPE DÉPARTEMENTALE À VOTRE ÉCOUTE



Tanguy CHALM

Plan de Performance
Fédéral
Sections Sportives
Label Jeunes

tchalm@foot35.fff.fr

EDT 25-26



Yohan MARDELE

Formations des Educateurs
Foot à 11 des Jeunes
Label Jeunes

ymardele@foot35.fff.fr



Pierre-Antoine ROLLAND

Foot A Effectif Réduit
(U6 à U13)
Foot à l'école
Label Jeunes

parolland@foot35.fff.fr



Niels NOUI

Foot Féminin
PEF - Foot Loisir
Foot Diversifié
Label Féminin

nnoui@foot35.fff.fr

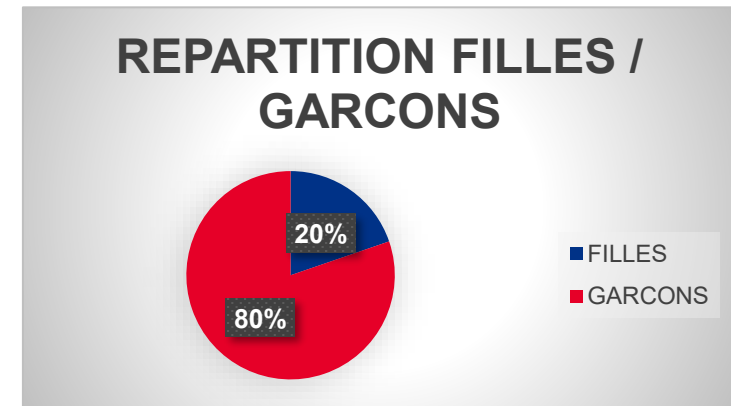


2. Généralités

- 36 services civiques ont débuté en septembre
- 21 services civiques ont débuté en octobre
- 15 services civiques ont débuté en novembre
- 4 services civiques ont débuté en janvier
- 52 clubs

Soit un total de 76 services civiques

4 ruptures de contrat à ce jour



GENERALITES

	SAISON 2024/2025	SAISON 2025/2026	
TOUTES FOOT	47	63	34%
ACTIONS PEF	355	478	35%
CONCOURS PHOTO	74	116	57%
E-FOOT	46	98	113%



Le rêve partagé



Maillage Territorial

Réseau durable
= suivi

Instance Forte
+ 150 visites de club

+ 30% Actions FFF
pour les volontaires



Projet d'avenir en commun

C°

BMF

CDSSA

75% dans le sport (58)
50% bénévoles (39)
5% en commission D35 (5)
10% en formations pro (7)
5% salariés de clubs (4)



- Apporter un soutien humain
- Développer de nouveaux projets
- Renforcer les actions citoyennes (PEF)
 - Favoriser la mixité et l'inclusion

- Le service civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général.
- Durée de 24h/semaine.
- Contrat d'une durée de 8 mois.
- Destiné aux jeunes de 16 à 25 ans.
- Il permet d'acquérir de l'expérience, de développer des compétences et de s'impliquer dans la vie du club.
- Indemnisation de 504.98€ de l'état et 114.85€ de la part du club.
(année 2025/2026)
- 2 jours de congés chaque mois et 3 pour les mineurs.
- Accompagnement personnalisé avec un tuteur.

- Désigner un tuteur qui devra suivre 1,5 jours de formations
- Accompagner le volontaire dans son projet d'avenir
- Proposer une des 3 missions
- Assurer un cadre bienveillant
- Permettre au volontaire de faire les formations obligatoires
- Attention: Ce n'est pas un salarié, ni un stagiaire, ni un bénévole.

- Respecter le cadre et les valeurs du club.
- Etre assidu et ponctuel, prévenir en cas d'absence.
- Adopter une attitude responsable avec les jeunes, les familles et les encadrants.
- Respecter les règles de sécurité (dans les locaux, sur le terrain...).
- Conserver une attitude bienveillante et inclusive.
- Observer une certaine confidentialité concernant la vie interne du club ou les informations personnelles des jeunes.

- Accompagnement administratif (contrat, suivi des formations...)
- Aide à la rédaction des missions sur le site de l'Agence
- Suivi des volontaires avec 3 visites:
 - 1^{ère} visite: une par secteur – réunion d'information
 - 2^{ème} visite: en club – mi parcours
 - 3^{ème} visite: en club – bilan nominatif
- Appui aux tuteurs et aux volontaires
- Organisation de temps d'échanges au besoin
- Le District prend en charge Formation PSC1, Formation Civique Citoyenne et un CFI

- L'organisme d'accueil (District 35) doit vous inscrire à 2 formations obligatoires, dont l'une dans les 3 premiers mois de votre mission:

- Une Formation « Civique et Citoyenne » d'une durée de 2 jours minimum qui porte sur des sujets de société et valeurs républicaines traités dans le cadre d'échanges, de débats, de visites et de témoignages d'acteurs impliqués sur le terrain.

- Une formation « Premiers Secours Citoyen » (PSC) pour apprendre les gestes qui peuvent sauver des vies.

A noter: les heures mobilisées pour assister à la formation civique et citoyenne doivent être prises sur votre temps de mission. Vous ne devez pas rattraper ces heures.

Vous pouvez dès à présent prendre note des différentes dates pour les formations obligatoires.

Voici les 3 dates de formations pour le PSC1:

- Mardi 13 octobre de 8h30 à 17h au District d'Ille et Vilaine (maximum 20/sessions)
- Vendredi 20 novembre de 8h30 à 17h au District d'Ille et Vilaine (maximum 20/sessions)
- Jeudi 04 décembre de 8h30 à 17h au District d'Ille et Vilaine (maximum 20/sessions)

Pour la formation « Civique et Citoyennes »:

- 15 et 16 octobre de 09h à 17h au District d'Ille et Vilaine sur le thème « Laïcité et vivre ensemble »
- 15 et 16 octobre de 09h à 17h au District d'Ille et Vilaine sur le thème « Lutte contre les violences sexistes et sexuelles »
- 30 novembre et 01 décembre de 09h à 17h au District d'Ille et Vilaine sur le thème « Laïcité et vivre ensemble »
- 30 novembre et 01 décembre de 09h à 17h au District d'Ille et Vilaine sur le thème « Lutte contre les violences sexistes et sexuelles »
- 11 et 12 janvier de 09h à 17h au District d'Ille et Vilaine sur le thème « Laïcité et vivre ensemble »

Voici les différentes étapes:

- 1- Déterminez la mission sur laquelle vous souhaitez positionner votre Service Civique.
- 2- Envoyez-moi un email précisant la mission choisie ainsi que les coordonnées du contact pour la déposer sur le site.
- 3- Sélectionnez votre volontaire en Service Civique.
- 4- Établissez le contrat en y intégrant tous les éléments nécessaires
- 5- Renvoyez moi le contrat signé par les 2 parties (club + volontaire).



3. MISSIONS

1- Accompagner les clubs sur le volets social, éducatif et citoyen du football.

- Déployer les outils pédagogiques de la FFF : le Programme Educatif Fédéral, fiches pédagogiques qui permettent aux dirigeants, éducateurs, joueurs et parents d'aborder 6 grands thèmes : (La Santé, l'engagement Citoyen, l'Environnement, le Fair-Play, les Règles du Jeu, l'arbitrage, et culture sport notamment héritage des jeux)
- Former/éduquer les jeunes licencié(e)s U6 à U19 (5 à 18 ans) aux règles du jeu et de vie.
- Déployer le dispositif puissance foot (Soutien scolaire) aux licenciés du club.
- Proposer et aider à la mise en place de séance aides aux devoirs en préambule des séances d'entraînement.

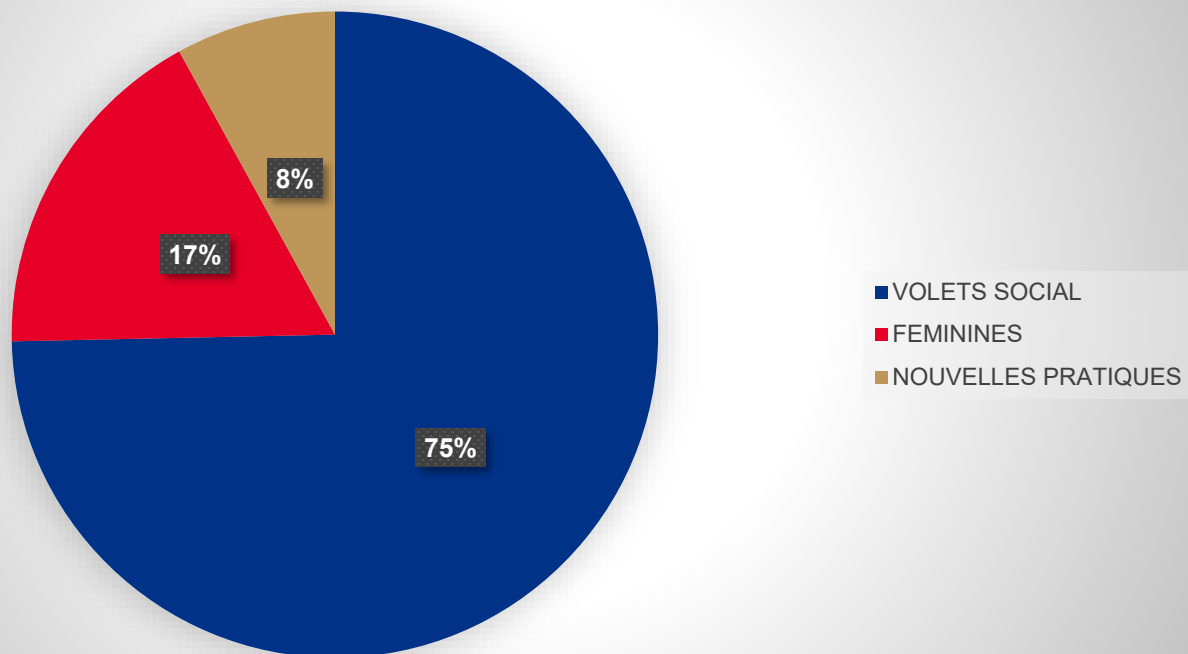
2- Développer la pratique féminine au sein des clubs et formation des dirigeantes.

- Accompagner l'éducateur du club dans la mise en place d'actions liées au développement de la pratique féminine.
- Mettre en place des cycles balle au pied dans les écoles.
- Détecter au sein du club les jeunes féminines souhaitant se diriger vers les fonctions d'arbitres.
- Détecter les féminines souhaitant suivre des formations éducatrices
- Être la personne ressource près des mamans pour inciter celles-ci à prendre des responsabilités au sein du club.
- Être la référente du dispositif fédéral toutes foot.
- Être le relais du district pour faire connaître toutes les actions à destination des licenciées. - Accompagner les jeunes féminines lors des rassemblements.

3- Découvrir les nouvelles pratiques – Sport Loisirs/Sport Santé.

- Faire découvrir les nouvelles pratiques aux licenciés de la structure. (Fit foot, Foot en marchant, Foot 5...)
- Proposer ces nouvelles pratiques a de nouveaux licenciés
- Ouvrir le club aux personnes éloignées de la pratique sportive
- Activer à minima une pratique loisir au sein du club
- Développer les activités dans le cadre du sport santé (Fit foot et Foot en marchant) - Participer aux différents rassemblements organisés par le district

REPARTITION DES MISSIONS 2025/2026





4. Formations

LE SCHÉMA NATIONAL DE FORMATION



LA FILIÈRE DE FORMATION DES ÉDUCATEURS ÉVOLUE !

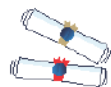
2 PARCOURS POSSIBLES

► CHOISISSEZ LE PARCOURS QUI VOUS CONVIENT !

Toutes les infos sur



DE MULTIPLES
FORMATIONS
dès 16 ans



POUR ENCADRER
TOUS PUBLICS



Enfants



Jeunes



Seniors

DES CONTENUS
DIVERSIFIÉS



Théorie

&



Pratique

Développez et perfectionnez vos compétences sans en faire votre métier

PARCOURS BÉNÉVOLE 🙋

ATTESTATIONS FÉDÉRALES (AF)

CERTIFICATS FÉDÉRAUX
INITIATEURS (CFI)

DIPLÔMES
FÉDÉRAUX (DF)

Éthique et Intégrité

Foot en marchant

Pratique féminine

FOOT5

Handi-foot

Futnet

Foot Adapté

Fit-Foot

Arbitrage

Accompagnateur d'équipe

Golf-Foot

Futsal

Seniors

Beach Soccer

U14-U19

Gardien de But

U10-U13

Préparateur Physique

U6-U9

Futsal

Projet Club

Responsable École de Football

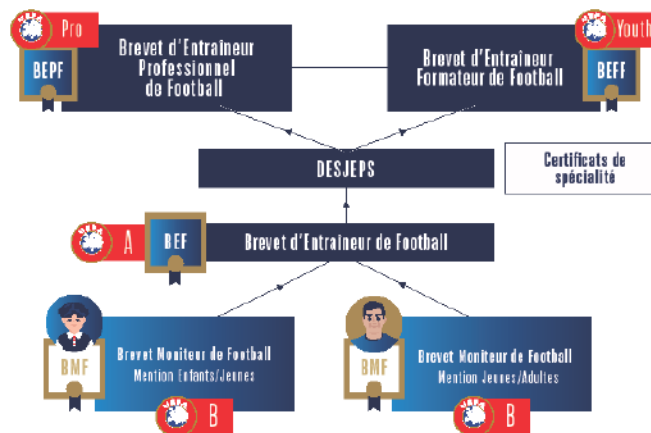


Coch Jeunes

Coch Seniors

Devenez éducateur.trice ou entraîneur.re et faites-en votre métier

PARCOURS PROFESSIONNEL 🎓



Commencez par le BMF avec
442 HEURES
DE FORMATION

- ✓ En formation continue
- ✓ En apprentissage
- ✓ Par Validation des Acquis de l'Expérience



DE 8 À 161 H de formations indépendantes et complémentaires

Vous êtes déjà diplômés ? Des équivalences existent.

Plus d'infos sur fff.fr/educateurs-entraîneurs

LES CFI

CF INITIATEUR(TRICE) U6/U9 – U11/U13 – U14/U19 - SENIORS

16h Présentiel + FOAD + 8h MSP

Processus en alternance sur les vacances scolaires

Bloc 1
Présentiel
6h

FOAD
Asynch-
rone
2h00

Pratique
en club
8h

Bloc 2
Présentiel
6h

FOAD
Asynch-
rone
2h00

FOAD
Evaluation
finale
(Facultatif)
30'

CFI U6/U9

J1: MARDI 17 NOVEMBRE 2026 A ST GREGOIRE

J2: MARDI 15 DECEMBRE 2026 A ST GREGOIRE

CFI U10/U13

J1: JEUDI 19 NOVEMBRE 2026 A ST GREGROIRE

J2: JEUDI 17 DECEMBRE 2026 A ST GREGOIRE

**LE DISTRICT PREND A SA CHARGE L'INSCRIPTION A UN CFI
INSCRIPTION SUR LE SITE DU DISTRICT (FORMATIONS)**

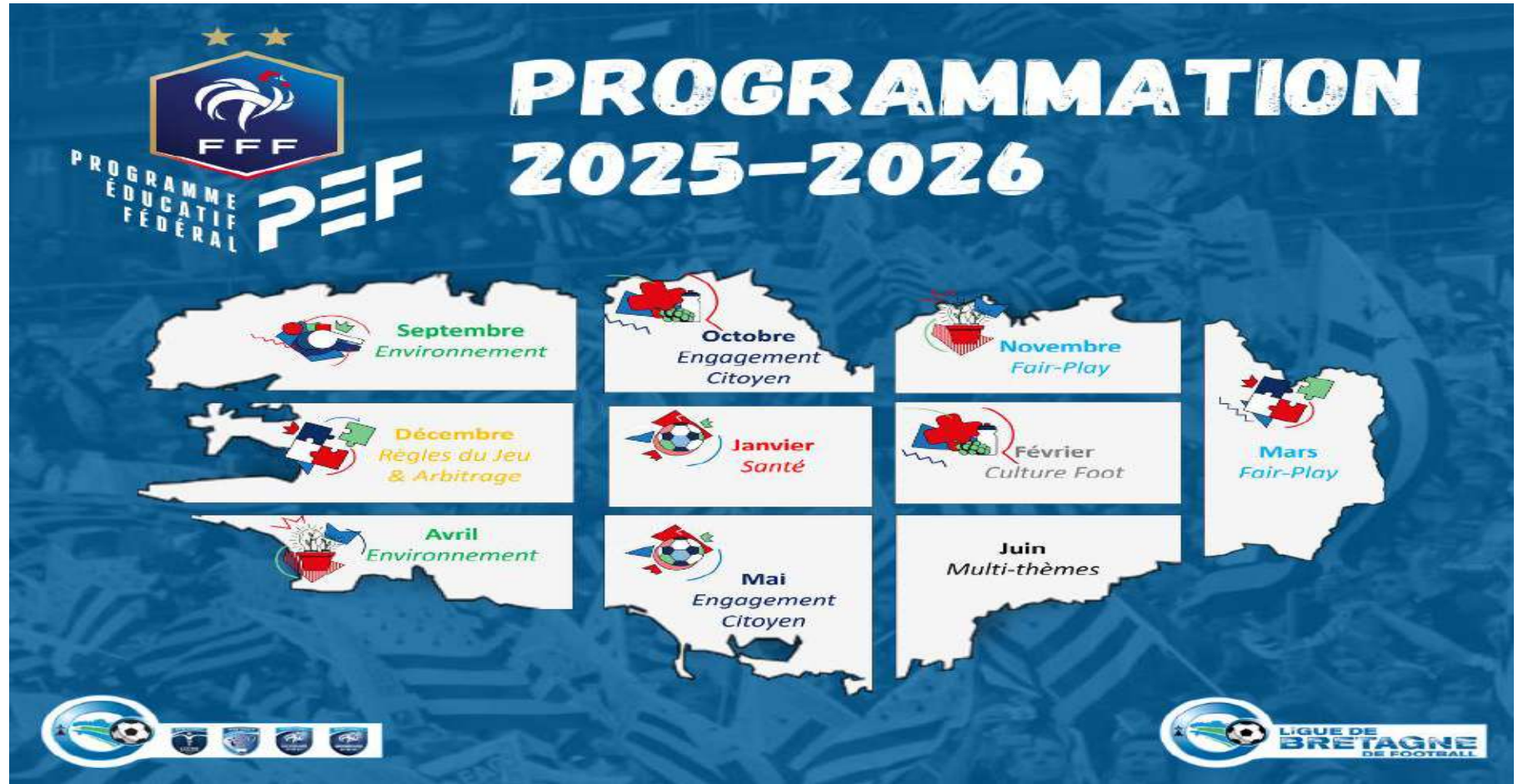


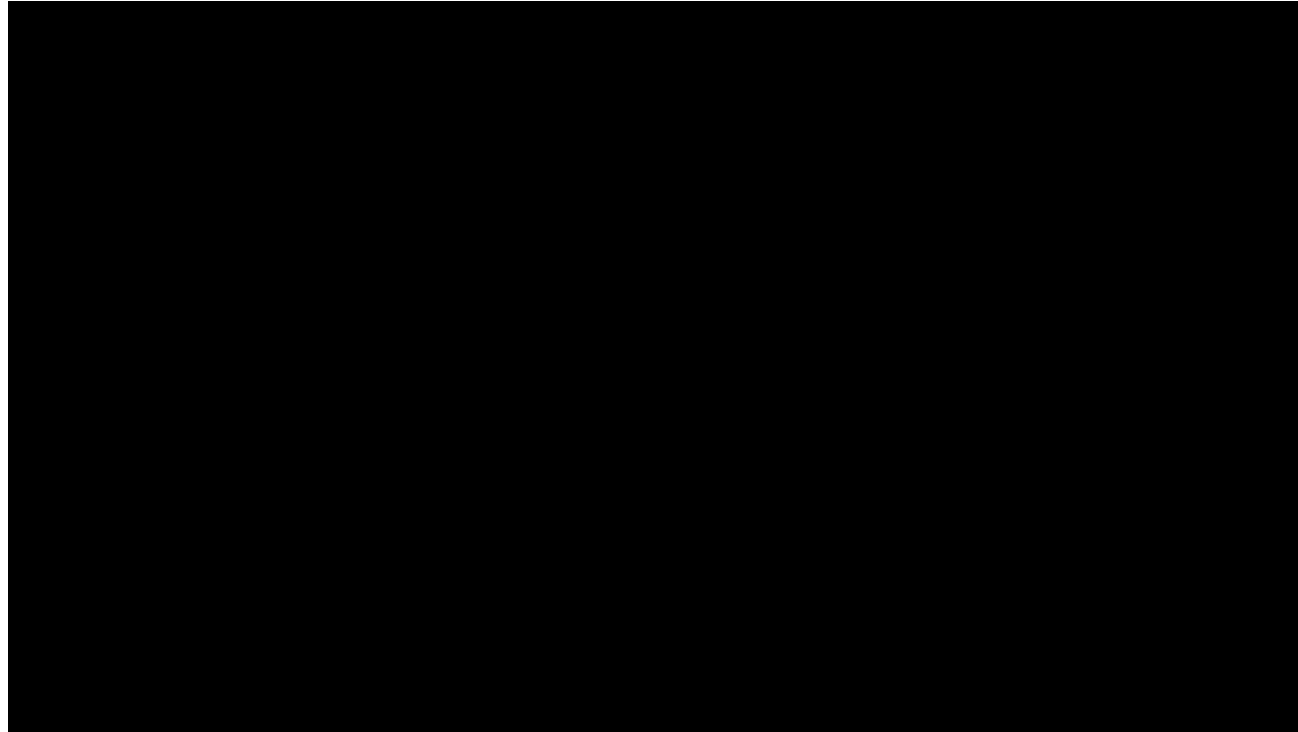
5. PROGRAMME EDUCATIF FEDERAL

LE PEF C'EST...



- Un outil pédagogique lancé en 2014 pour accompagner les jeunes licenciés dans leur formation aux règles de vie et du jeu
- Utilisé par plus de 800000 licenciés / 5500 clubs
- Digitalisé aujourd'hui pour permettre un accès plus simple à tous



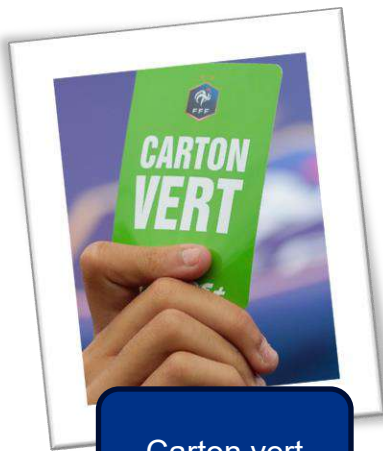


[Tuto engagement PEF 2023 \(youtube.com\)](#)

LES OUTILS

[illegible]

Fiches d'aide administrative ou organisationnel



Carton vert

[illegible]

Fiches actions



TOUT SUR LE FOOTBALL !

Teste tes connaissances sur le foot avec Les Incollables et réponds aux questions !

Roue du PEF



6. Pratiques diversifiées

GOLF
FOOT

Fit Foot

FUTNET



Futsal

Beach
Soccer

Foot 5

FOOT EN
MARCHANT

Pour tous les clubs ayant une Section « En continuité » jusqu'alors non concernés par une quelconque dotation, nous allons leur envoyer un bon d'achat de 50€ à utiliser sur [Footamateur.fff.fr](https://footamateur.fff.fr) (Nike) pour les remercier de leur engagement dans le Foot Loisir.



7. Questions diverses



Merci pour votre participation !



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

EMILIE GIRAUD
SERVICECIVIQUE@FOOT35.FFF.FR
02 99 68 91 27